



association syndicale
autorisée des propriétaires
au Bois de La Chaise

LA LETTRE D'INFORMATION

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASA

Mars 2024

n°10

SOMMAIRE

Mot du président

Les conséquences des tempêtes

L'entretien des haies

Les travaux

Le nettoyage des plages

L'ONF, santé des arbres

Les ordures ménagères

Le déploiement des biodéchets

Les Infos pratiques



Date de l'Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale de l'ASA se déroulera le **Lundi 5 Aout 2024, à 10H30**, salle Hubert POIGNANT à Noirmoutier



Mot du président

Madame, Monsieur,
Chers amis,

Les tempêtes de l'automne et de de l'hiver ont balayé l'île, le Bois de la Chaise. Les forts coups de vent de la fin de l'année dernière n'ont pas occasionné de dégâts majeurs sur le boisement, mais ceux des semaines dernières, de Nord (alors que l'orientation du vent des précédentes tempêtes était plutôt Ouest), ont mise à terre un nombre significatif de pins maritimes. Cela conforte la volonté de gérer et renouveler le boisement, sénescents, avec le concours de l'ONF qui poursuit les visites de propriétés, et pourra prochainement nous proposer des pistes de travail, d'actions.

Côté rivages, les dégâts sont plus importants, et le niveau atteint par l'eau est préoccupant. L'eau a recouvert le remblai des Souzeaux à plusieurs reprises, a creusé la dune à la Clère et au Vieil. Côté allées, les précipitations intenses ont dégradé les revêtements, les travaux de printemps seront donc relativement importants et coûteux. Les conséquences de la modification du climat apparaissent clairement.

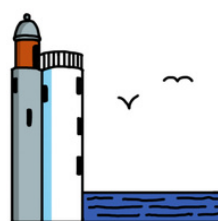
Dans cette perspective, les ASA du Bois de la Chaise, du Vieil et de la Linière travaillent ensemble, avec la Communauté de Communes de l'île, pour préparer la protection du trait de côte, depuis la Linière jusqu'aux Sableaux. Nous pourrons vous présenter l'avancée de la réflexion lors de notre AG début Aout.

La restitution de l'étude « BIOTOPE » sur la faune et le boisement vient de nous être présentée. Elle sera très bientôt en ligne sur le site de l'ASA. Ce rapport passionnant est extrêmement instructif. La protection du Bois de la Chaise concerne tout notre environnement, bâti, boisé, animal et végétal.

Vous le constatez, le travail de l'ASA est permanent, dense, pour aboutir à l'anticipation et l'accompagnement des changements à venir.

Le printemps approche, les maisons vont rouvrir progressivement ; nous aurons donc le plaisir de nous retrouver sans tarder.

A bientôt



association syndicale
autorisée des propriétaires
au Bois de La Chaise

Les conséquences des tempêtes



Coté bois de la chaise nous avons été relativement épargnés par les dégâts. Mais la dernière tempête de fin février a causé des dégâts, des arbres tombés sur des toitures et dans les jardins, de fortes pluies qui ont impacté l'état des jardins et des allées.

Concernant, le trait de côte, il est désormais régulièrement rongé par la mer. L'ASA doit réfléchir à protéger le Bois des attaques de la mer, sur tout le linéaire du Bois, depuis la Clère jusqu'à l'Anse Rouge. L'ensemble des propriétaires concernés vont donc être réunis, à l'initiative de l'ASA et de la CCIN.

Un bureau d'études va être sélectionné par les 3 ASA (Linière, Vieil, Bois de la Chaise) et la CCIN, pour établir un diagnostic de vulnérabilité du trait de côte depuis l'Herbaudière jusqu'à l'Anse Rouge.

Les services de l'Etat souhaitent travailler sur ces dossiers avec des ASA, et encouragent vivement le regroupement des propriétaires des littoraux, pour coordonner les actions.

Visualisez une vidéo pendant une tempête



Entretien des haies

Nous avons fait le tour des allées du Bois au printemps avec les camions du service de ramassage des ordures.

Depuis, la végétation a beaucoup poussé, les véhicules ont du mal à passer à certains endroits. Nous demandons donc à tous **les propriétaires de tailler leurs haies afin de permettre la circulation des camions**, et vous rappelons que si les camions de ramassage ont des difficultés à passer, il en sera de même pour ceux des pompiers !





Les travaux

La réduction du stationnement automobile dans le Bois se poursuit.

Ainsi, environ la moitié des places pour véhicules ont été transformées pour le stationnement des vélos, devenu par ailleurs trop important et anarchique sur le platelage.

Pour éviter le débordement des poubelles autour des containers enterrés, le container « papier » va être supprimé au profit d'un second container OM, à notre demande (voir l'article de la Communauté de commune de l'île de Noirmoutier au sujet de la collecte des ordures ménagères dans le Bois)

Nettoyage des plages et du bois

La journée de nettoyage des plages et du Bois au printemps 2023, organisée par USHIP-Burgaud et l'ASA, a rencontré un vif succès. Elle est donc renouvelée le

**Samedi 20 Avril 2024,
à la plage des Dames.**

Nous comptons sur votre participation.



L'ONF la santé des arbres du bois de la chaise

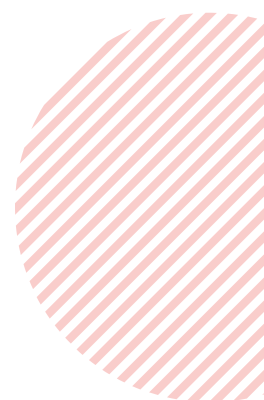
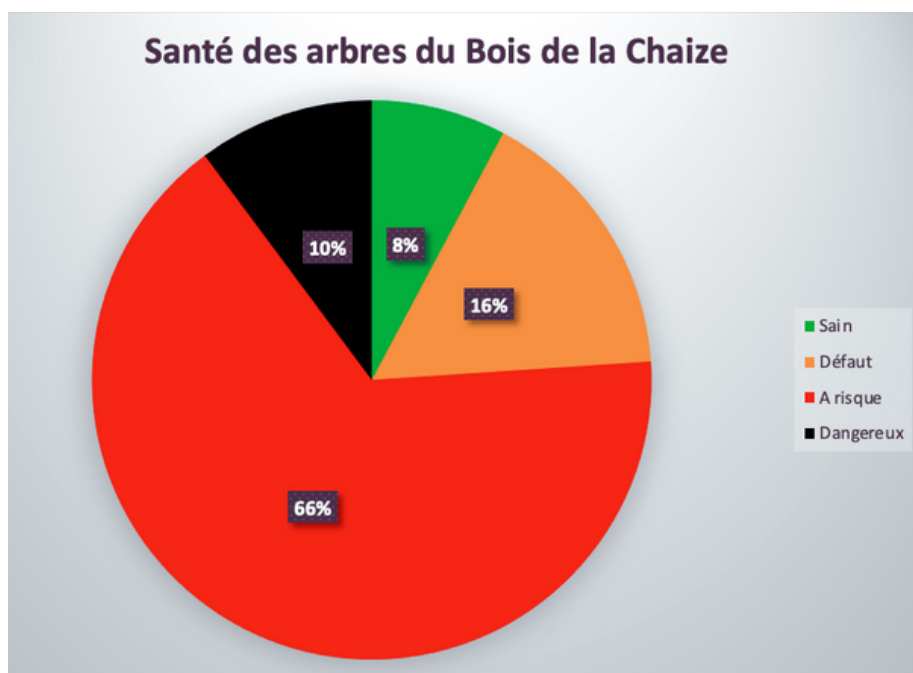
8 propriétaires ont bénéficié d'expertise ONF pour leurs arbres les 7 et 8 novembre derniers. Les prochaines expertises se dérouleront en avril prochain (les propriétaires volontaires seront contactés prochainement dès que les dates seront connues).

Bilan à date

21 propriétaires ont bénéficié de ce diagnostic pris en charge financièrement par l'ASA. Chaque diagnostic est facturé 400€.

245 arbres ont été expertisés dans tous les secteurs :

Les arbres de Bois de la Chaize sont vieillissants. C'est pourquoi nous avons diligenté une étude de l'ONF sur l'évolution du Bois depuis sa plantation et sur son évolution probable avec le réchauffement climatique. Cette étude nous apportera également des **recommandations quant au choix des essences à planter.**





Collecte des ordures ménagères

La collecte des OM est une problématique dont nous parlons chaque année. L'ASA a rencontré Mme DUPAS, responsable de la gestion des déchets à la Communauté de Commune de l'Île de Noirmoutier (CCIN), qui a pu nous éclairer sur la politique de la CCIN à ce sujet.

Voici son retour sur leur constat et les décisions pour 2024, avec aussi la nouvelle réglementation nationale sur le compostage

La gestion des déchets en saison estivale

1) Zoom sur les raisons de la réduction de fréquence de la collecte des ordures ménagères (OM) à 1 fois par semaine en 2023 pendant les mois de Juillet et août, d'après les constats des années 2022 et antérieures :

- baisse des quantités des OM constatées
- baisse du nombre de bacs présentés lors de la 2^e collecte hebdomadaire (- 50%)
- nécessité de réorganiser les collectes estivales en raison des ressources humaines saisonnières disponibles

Constats réalisés en septembre 2023 après une saison avec un seul passage hebdomadaire des OM (en comparaison de la saison 2022)

- baisse des OM collectées (-17%)
- augmentation des tonnages d'emballages (+5%)
- forte demande de composteurs individuels (x6)

La baisse de fréquence de collecte des OM, à 1 fois/semaine, engendre une modification des comportements : plus de compostage, plus de tri des emballages, adaptation des modes de consommation

Focus secteur Bois de la Chaise :

- 246 tonnes OM collectées 2021
- 226 tonnes OM collectées en 2022
- 196 tonnes OM collectées en 2023

2) Organisation de la collecte en saison

Avril à Septembre

Collecte journalière du lundi au dimanche des containers enterrés (Sableaux, Plage des Dames)

Collecte et nettoyage journaliers du lundi au dimanche des équipements de tri en haut de plage, aux points de pique-nique des Sableaux....

En complément d'avril à septembre, pour les mois de Juillet et Août

Collecte tous les après-midi des containers enterrés les plus fréquentés du territoire sauf la plage des Dames en raison de la fréquentation. La collecte serait trop dangereuse.

Collecte et nettoyage tous les après-midi des équipements de tri

=>**Pour 2024**, le container enterré papier à la plage des Dames va devenir un container pour les OM d'un volume de 5m³, en complément de celui déjà présent. Cela contiendra les débordements.

La déchetterie est ouverte tous les jours du lundi au samedi et en supplément les dimanches matin en Juillet et Août.

Les biodéchets dépliement



Selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs biodéchets à partir du 1er janvier 2024.

3)Déploiement du tri à la source des biodéchets

Un dépliant explicatif sur le déploiement du tri à la source des biodéchets [ICI](#)
Quelques information sur le compostage individuel

Achat composteur avec sensibilisation à l'art du compostage :

Petit composteur en bois (400L): 10 euros
Composteur moyen en bois (570L) : 20 euros
Bioseau et consignes de tri fournis

Achat composteur sans sensibilisation

Petit composteur en bois (400l) : 20 euros
Composteur moyen en bois (570L) : 30 euros
Bioseau et consignes de tri fournis
Livraison à domicile

Toutes les informations et les créneaux de sensibilisation sont disponibles à la Communauté de Communes ou à l'adresse mail suivante : biodéchets@iledenoirmoutier.org

Compostage partagé/collectif

Il y a aussi possibilité de disposer de composteurs partagés/collectifs dans les résidences/impasses/lotissements volontaires



Jour de collecte



BOIS DE LA CHAISE
tri et collecte

Noirmoutier
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Collecte des **déchets ménagers** :

| JANV. | FÉV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL. | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. |
|-------|------|------|-------|------|------|-------|------|-------|------|------|------|
| J 4 | J 1 | J 7 | J 4 | J 2 | J 6 | J 4 | J 1 | J 5 | J 3 | J 7 | J 5 |
| J 11 | J 8 | J 14 | J 11 | J 9 | J 13 | J 11 | J 8 | J 12 | J 10 | J 4 | J 12 |
| J 18 | J 15 | J 21 | J 18 | J 16 | J 20 | J 18 | J 15 | J 19 | J 17 | J 21 | J 19 |
| J 25 | J 22 | J 28 | J 25 | J 23 | J 27 | J 25 | J 22 | J 26 | J 24 | J 28 | J 26 |
| J 29 | | J 30 | | | | J 29 | | J 31 | | | |

Collecte des **emballages** :

Juillet-Août : la collecte a lieu le vendredi

| JANV. | FÉV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL. | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. |
|-------|------|------|-------|------|------|-------|------|-------|------|------|------|
| J 11 | J 8 | J 7 | J 4 | J 2 | J 13 | V 8 | V 2 | J 5 | J 3 | J 14 | J 12 |
| J 25 | J 22 | J 21 | J 18 | J 16 | J 27 | V 13 | V 9 | J 19 | J 17 | J 28 | J 26 |
| | | | | J 30 | | V 19 | V 14 | | J 31 | | |
| | | | | | | V 26 | V 23 | | | | |
| | | | | | | | V 30 | | | | |

LE COMPOSTAGE

Pour un compost de qualité, mettre dans votre composteur : épluchures, restes de cuisine et de repas, sachets de thé, filtres à café, déchets de jardin... et également brasser votre mélange pour aérer.

Des composteurs individuels en bois avec leur bio-seau sont en vente à la Communauté de Communes. Les nouvelles dispositions de dotation des composteurs

LES ENCOMBRANTS/FERRAILLES

Collecte organisée chaque mois. Pour connaître les dates et vous inscrire, appelez le 02 51 35 89 89.

Pour faciliter l'évacuation par grue, ne mettez les encombrants ni sous les fils électriques ou téléphoniques, ni sous les arbres.

Télécharger le calendrier en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://urlz.fr/pHjZ>

Le calendrier est aussi disponible à la Communauté de Communes et dans les 4 mairies de l'île

Horaires des marées

Télécharger les horaires en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://maree.info/120>



Les mimosas



Au milieu du 19^e siècle, une famille de riches propriétaires de l'île, les Jacobsen, décide de transformer ses terrains du Bois de la Chaise en lotissement pour villégiatures de vacances. Les lots situés près de la mer prennent rapidement preneurs mais les autres terrains restent invendus. On décide d'alors de donner de la valeur à ces terrains en y plantant un arbre australien, rare en France, dont les couleurs rompent la monotonie des chênes et des pins : le mimosa. L'arbre, sensible aux gelées, s'épanouit grâce au microclimat de Noirmoutier surnommé l'île aux Mimosas.

*Nous restons à votre écoute, pour toutes demandes,
envoyez-nous un mail à :
contact@asa-boisdelachaise.fr*